

## communiqué du 15 avril 2024

## JEAN-PHILIPPE LEFÈVRE, PRÉSIDENT DE LA FNCC

A la suite du renouvellement du Conseil d'administration et du Bureau de la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture au lendemain de son 25° Congrès, à Marseille, Jean-Philippe Lefèvre succède à Frédéric Hocquard à la présidence de la Fédération.

Vice-président (divers droite) en charge de l'action culturelle du Grand Dole, membre du Conseil économique, social et environnemental (Ceser) de Bourgogne-Franche-Comté et conseiller municipal en charge de la culture de la Ville de Dole, Jean-Philippe Lefèvre a aussi été président de la



FNCC de décembre 2018 à janvier 2021, avec un engagement particulier dans l'action de son Centre de formation des élu.es.

Devant les élu.es de la Fédération réunis en Assemblée générale le 13 avril dans les locaux des Archives et bibliothèque départementales des Bouches-du-Rhône, il a livré sa conception du rôle de la FNCC – « une fédération militante fondée sur un pluralisme organisé », à la fois celui de la diversité des sensibilités politiques et celui de la diversité des territoires et de leurs instances gouvernantes (les communes et leurs groupements, les départements et les régions). Et indiqué les priorités autour desquelles il compte mobiliser l'action collective de la Fédération au cours de son mandat :

- la transformation climatique dans ses enjeux pour l'emploi artistique et culturel, pour la production et diffusion, pour l'adaptation des politiques patrimoniales et la préservation des sites.
- l'amélioration du fonctionnement des espaces de concertation entre les collectivités territoriales et avec l'Etat,
- l'impact de l'essor de l'intelligence artificielle sur les arts et la culture,
- la dimension européenne de la culture, à l'orée des élections de juin prochain.

Jean-Philippe Lefèvre, qui a été l'un des initiateurs de l'ouverture de la Fédération aux territoires ultra-marins et à leurs élu.es, se propose également de pérenniser et d'amplifier cette « bonne nouvelle » pour la représentativité et, partant, pour la légitimité de la FNCC.

Enfin, le nouveau président placera son mandat sous le signe de la prise en main de la Fédération par la génération d'élu.es émergents : « Ce mandat sera consacré à préparer "le coup d'après". »